



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES VÉGÉTAUX APOGEE

Numéro d'homologation : 28042

Numéro de demande : 2006-6846

Numéro de l'ARLA : 1429950

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2007**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} décembre 2007**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 7

ÉTUDES SUR LES RÉSIDUS DANS LES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE ET DANS LE TABAC

CODO : 7.2.1
Titre : Méthode d'analyse

Données requises : L'étude suivante doit être réalisée :

Abdel-Baky, S.; Baumann, S. (1996) Method for Determination of BAS 125 W (Prohexadione) Residues in Peanut RAC (Nutmeat and Hay), and Peanut Process Fractions (Meal and Refined Oil) by GC-MS: Lab Project Number: 95164: D9601: 96/5223. Étude non publiée préparée par BASF Corp. MRID n° 44457806.

CODO : 7.4.1
Titre : Essais supervisés sur les résidus

Données requises : Au total, huit (8) essais supplémentaires sur les résidus sont requis. Quatre (4) de ces essais doivent être réalisés en zone 5, trois (3) en zone 5B, et un (1) en zone 1A. Tous ces essais doivent être effectués par pulvérisation à faible volume (460 L/ha ou 50 GPa) équivalente à celle utilisée dans les essais soumis initialement.